

PLONGEUR PHOTOGRAPHE NIVEAU 3

Fiche de brevet

Objectifs

Le plongeur photographe niveau 3 est en mesure de :

- est sensibilisé à la philosophie de l'image
- est en mesure d'approfondir les règles de composition de l'image
- maîtrise les techniques avancées de prise de vue subaquatique et de traitement des images

Conditions de candidature

- être licencié à la F.F.E.S.S.M,
- contrôle médical : se conformer aux préconisations, conformément à la réglementation fédérale,
- être titulaire, au minimum du brevet de plongeur niveau 2 ou du brevet de plongeur niveau 1 avec la qualification de plongeur autonome à 20 m (PA20m)
- être âgé de 18 ans minimum
- avoir effectué au moins 60 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 2 depuis au moins un an et pratiquer la photo de façon régulière
- présenter 20 images subaquatiques personnelles couvrant l'ensemble des catégories classiques (ambiance, animalière, photo rapprochée)
- présenter un montage audiovisuel d'environ 3 minutes.

Organisation de la formation et encadrement

La formation s'effectue en présence d'au moins un Formateur Photographe niveau 3 ou un instructeur photographe national (conseillé : 1 cadre pour 3 stagiaires).

L'organisation des plongées s'effectue dans le respect de la réglementation fédérale en vigueur (organisation, autonomie, durée, profondeur, encadrement.)

La formation est modulaire et s'effectue, soit en stage bloqué national, soit en stage fractionné national

Stage bloqué

La durée du stage est de 6 jours pleins consécutifs minimum et doit comporter au moins 10 plongées de prise de vues en milieu naturel. Ce nombre peut être adapté aux conditions particulières d'un stage national.

Stage fractionné

- Un stage fractionné se déroule sur un ensemble de jours, week-end ou mini stages.
- Dans son ensemble, un stage fractionné s'étale sur un équivalent à 10 jours pleins minimum et comporte au moins 12 plongées de prises de vues en milieu naturel. Il doit être réalisé dans un délai maximum de 24 mois.

Évaluation et Jury

Examen Pratique

- A la fin du stage, le candidat sera jugé sur la qualité de 15 images (brutes ou retouchées) réalisées pendant le stage (3 créatives, 6 ambiance, 3 macro ou proxi, 3 animalières)
- Pendant la durée du stage, il sera vérifié que le photographe respecte l'environnement
- Les critères de jugement seront basés sur les aptitudes du candidat à justifier ses choix techniques et artistiques

Examen théorique

- A partir des photos réalisées par le photographe, interrogation sur les techniques avancées de prise de vue (1 question par thème : photo animalière, macro, ambiance, lumière et techniques créatives), sur la maîtrise du langage de l'image et sur la post-production.

Le brevet de plongeur photographe niveau 3 sera validé par un Instructeur Photographe National (niveau III) et au moins un Formateur Photographe niveau 3.

Équivalence avec les brevets CMAS

- FFESSM : Plongeur Photographe niveau 3 = CMAS : Photographe subaquatique niveau 3

Matériel nécessaire

Disposer d'un matériel photographique et d'éclairage indispensables à la pratique de tous les thèmes photographiques (objectif grand-angulaire, macro, 2 flashes et/ou phare).

Contenu de la formation

La sécurité en plongée photographique :

- les règles de sécurité et les particularités liées à la prise de vue sous-marine,
- connaissance des problèmes des plongées liés aux temps et à la profondeur.

L'environnement subaquatique :

- connaissance de l'environnement subaquatique, de ses risques et respect du milieu.

Module 11 - Maîtrise de la configuration avancée des boîtiers :

- 1 – Configuration du boîtier : Réglage et optimisation des boîtiers (mode de focus, chromie, formats, balance des blancs, D-lighting, courbes, exposition, filtres, raw, espace de travail...)
- 2 – Outils de traitement du boîtier : Outils créatifs, multi exposition, crop, HDR, assemblage d'images

Module 12 - Lumière et couleur :

- 1 - Partie technique :
 - étalonnage flashes en multi puissance
 - utilisation lumière continue (phares, modelage, intensité, température de couleur, balance des blancs, couverture angulaire, autonomie)
 - positionnement éclairage/optiques utilisées
 - validation de l'image par l'histogramme
- 2 - Partie émotionnelle artistique :
 - influence de l'éclairage sur le rendu émotionnel
 - signification plastique et symbolique des couleurs

Module 13 – Ambiance avancée :

- moyens techniques (optiques, dômes, analyse lumière, MAP)
- paysage
- mi air/mi eau
- la photo rapprochée au grand angle (WACF), le premier plan surdimensionné

• Module 14 – Macro avancée :

- super macro 1/1 et plus, compléments optiques, snoot, moyens techniques, mode opératoire, difficultés et limites, rendu artistique.

Module 15 - La photo animalière :

- Attitudes et expressions
- Ambiance animalière

Module 16 - Les techniques créatives :

- 1 - A la prise de vue :
expositions multiples / vitesse lente / les filtres / reflets / jeux de lumières
- 2 – Après la prise de vue :
HDR, développement créatif (virage partiel)

Module 17- "Maîtrise du langage de l'image" : Application pratique quotidienne

- 1 - La phrase photographique et sa mise en œuvre
- 2 - cohérence entre les choix techniques et artistiques
- 3 - le graphisme (formes, volumes, texture, rimes visuelles, rythmes)
- 4 - le langage de la couleur

Module 18- "pratique du post traitement avec un logiciel" :

- 1 - rappels infographie et chaîne graphique
- 2 - développement des fichiers (exposition, WB, TSL, netteté, accentuation, traitement du bruit, cadrage ...)
- 3 - retouches des images : retouches locales (particules, suppression éléments gênants), filtres, floutage, masquage...